

COURRIER MEMBRES 61^è SECTION AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Consultation auprès des 96 membres de la section 61 sur la question « suspension des activités de la section jusqu'à nouvel ordre », donne 66 réponses (68%) :

- Pour : 54,5%
- Contre : 42,4%
- NSPP : 3%

« Monsieur le Président de la République,

La 61^{ème} section du Conseil National des Universités conteste tant sur le fond que sur la forme de son adoption, l'amendement 3 bis à la Loi de Programmation de la Recherche supprimant la procédure de qualification aux fonctions de Professeur des Universités et la rendant optionnelle pour les Maîtres de Conférences.

Aussi, s'est-elle prononcée à la majorité de ses membres pour la suspension de ses activités jusqu'à nouvel ordre. »